



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E175819

VALABLE JUSQU'AU 25/03/2026

ÉDITÉ LE 11/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/03/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2018B00099

Siret : 838 518 314 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 04120818

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 77919606

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 77919606

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : MENUISERIE COPIN

Sigle : MENUISERIE COPIN
19 ZA DE L'ORATOIRE
76370 PETIT-CAUX

Téléphone : 02 35 86 75 46

Fax : 02 35 50 28 02

Portable :

Site Internet : www.menuisier-charpentier-normandie.fr/

E-mail : contact@menuiseriecopin.fr

Responsabilité légale :
COPIN SAMUEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 21 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/02/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	09/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/04/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	09/04/2024
o Isolation des combles perdus	14/05/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	09/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.